

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de CREISSELS

se réunira, en séance ordinaire le 20 décembre 2023, 20 heures 30.

Objet de la réunion

- Adoption de la nomenclature financière et comptable M57 abrégée au 01/01/2024 : budget principal et budget CCAS
- Passage à la M57 : modalités de gestions des amortissements
- Rattachement des charges et des produits : budget eau et assainissement
- Prix de vente du livre réédité « Si Creissels m'était conté »
- Création d'un emploi d'adjoint administratif principal de 2^{ième} classe à temps complet
- Classement de voiries et réseaux dans le domaine public communal- Régularisation foncière
- Ouvertures dominicales 2024
- Convention de mise à disposition d'un tracteur et d'une épareuse mutualisés – Avenant N°4-
- Création de deux paddles et d'un city stade
- Questions diverses

Fait CREISSELS, le 13 novembre 2023

Le Maire

Jean-Louis CALVET

